

GEUD' Infos Municipales



La lettre municipale d'informations de Geudertheim N° 1 • MAI 2008



édito

Pierre GROSS
Maire de Geudertheim

J'ai le plaisir de vous présenter

le G'IM « Geud' Infos Municipales », notre première lettre d'information qui vous sera diffusée à intervalles réguliers.

Le G'IM reflète le souhait et l'engagement de l'équipe municipale de vous faire bénéficier d'un maximum d'informations.

Ce premier outil, qui sera bientôt complété par un site Internet, comprend différentes rubriques : Geud' actus, infos pratiques, la tribune des associations, le dossier, le calendrier et l'état civil.

Le G'IM aborde à la fois l'actualité de notre village, fournit des informations pratiques quant aux événements à venir, donne la possibilité aux associations de faire passer un message et couvre un dossier d'actualité en rapport avec la vie de Geudertheim.

Ce premier numéro nous permet de vous présenter la mise en place de la nouvelle municipalité et la création des différentes commissions.

Yves Ohlmann ouvre la tribune des associations avec une invitation aux Geudertheimois à venir rejoindre l'association du comité de fêtes.

Enfin, le dossier abordé concerne l'enquête publique relative à la révision simplifiée du PLU engagée par la précédente municipalité.

Bravo à la Commission d'Information pour la création de cette lettre et bon vent à G'IM ! ■

➤ Geud' actus

■ Les adjoints et leurs attributions

Le conseil municipal installé le 22 mars a procédé à l'élection du Maire, Pierre GROSS, de ses adjoints et des délégués communautaires.

Voici leurs attributions :

• Michèle HEUSSNER

Adjointe au Maire chargée de la petite enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et de l'information.

• Patrick LUTZ

Adjoint au Maire chargé de la forêt, de l'environnement, du cimetière, de la décharge, des travaux sur bâtiments et des ouvriers communaux

• Yves OHLMANN

Adjoint au Maire chargé de la vie associative, culturelle et sportive, de la gestion de la salle polyvalente et de la maison de la culture, Président du Comité des Fêtes.

• Marianne PETER

Adjointe au Maire chargée du Conseil Communal d'Action et des Services (CCAS) et des services à la population.

• Michel URBAN

Adjoint au Maire chargé des finances, de la vie économique et de l'aménagement du village.

■ Les délégués à la CCBZ

Les délégués à la Communauté de communes de la Basse Zorn (CCBZ) sont : Pierre GROSS (vice-Président), Michèle HEUSSNER, Patrick LUTZ, Michel URBAN, et leurs suppléants sont Claude FESSMANN et Marianne PETER.

■ Les commissions

Le code des collectivités territoriales ainsi que d'autres textes prévoient la création de commissions ou de comités, parfois ouverts aux associations, voire au public, et qui permettront au Maire, au conseil municipal, de préparer les décisions, sans toutefois,

sauf exceptions légales, se substituer à ceux-ci dans les pouvoirs respectifs qui leur sont attribués.

Lors des séances du 28 mars et du 25 avril, le conseil municipal a décidé la création de 11 commissions, à savoir :

1. commission d'appel d'offres
2. commission communale des impôts directs
3. commission des finances
4. commission PLU
5. commission sport et culture
6. commission d'aménagement du village
7. commission des bâtiments et des biens communaux
8. commission de la forêt, environnement, cimetière
9. commission d'information
10. commission scolaire, enfance et jeunesse
11. commission services à la personne

Vous avez la possibilité d'intégrer les commissions n° 7, 9, 10 et 11, en déposant votre candidature à la mairie ou chez votre responsable de quartier.

■ Journée «terrain» pour le conseil municipal

Le conseil municipal a consacré la journée du dimanche 6 avril à la visite du ban communal, des structures et des bâtiments publics afin de mieux connaître l'état du patrimoine et des sites projets. Le programme comportait : la visite de la mairie, de la salle polyvalente, de la maison de la culture, des ateliers communaux, des écoles, du cimetière, du club house du FCG, du local des sapeurs pompiers, de la station d'épuration, du site de la future zone de loisirs, de la zone d'activités et de la forêt.





■ Nettoyage de printemps

Le traditionnel « Oschterputz » a eu lieu le samedi 29 mars. Plus d'une trentaine de bénévoles ont répondu présent à l'appel lancé par l'association de pêche, organisatrice de l'action. Les jeunes et moins jeunes se sont organisés en petits groupes pour nettoyer les abords de la

Zorn, de la forêt et du ban communal, malheureusement jonchés de toutes sortes de débris et de déchets. 3 remorques pleines ont été ramenées à la déchetterie. Après l'effort, le réconfort : les membres de l'association de pêche leur avaient préparé comme à leur habitude un excellent repas de midi à l'étang. Merci à tous les volontaires !

> Infos pratiques

■ Travaux voiries

Dans le cadre du programme de travaux 2008 arrêté par la Communauté des Communes de la Basse-Zorn, la réhabilitation de la chaussée et des trottoirs sera effectuée rue des Lilas, rue des Prés et rue des Violettes. Les travaux sont prévus au mois de mai.

Des travaux communaux d'amélioration de l'éclairage public accompagneront ce chantier.

■ Les horaires d'ouverture de la mairie

Depuis début avril, des membres de la municipalité assurent tous les samedis matin de 9 h à 11 h (sauf samedis fériés) un nouveau créneau d'ouverture de la mairie. En semaine, les heures d'ouverture restent inchangées : tous les jours de 8 h à 12 h, les lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h, le mercredi de 14 h à 19 h, le vendredi de 14 h à 16 h.

■ Des conseillers à votre écoute

Vous pouvez aussi solliciter un rendez-vous avec les membres de la municipalité en contactant la mairie au 03 88 51 12 61, par courriel ou contacter le conseiller

municipal de votre quartier. Vos élus se proposent de relayer vos attentes et demandes auprès de la mairie, d'être vos porte-parole.

■ Ramassage de papier

L'association de parents d'élèves PEEP organise son ramassage de papier semestriel le samedi 24 mai 2008.

Vous pourrez déposer le matin sur votre trottoir votre vieux papier qui sera récupéré dans la journée par les membres de l'association.

Par ce geste, vous soutiendrez l'action scolaire à Geudertheim et vous contribuerez au développement durable.

■ Attention aux délais d'inscription à l'école maternelle !

La date d'inscription des enfants pour leur première entrée à l'école maternelle a été fixée au 26 avril 2008. Si votre enfant est concerné (né entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2005), mais que vous ne l'avez pas encore inscrit, signalez-vous dans les meilleurs délais auprès de la Mairie et de Mme LIMBACH directrice de l'école Maternelle.

> tribune des associations

Cette rubrique est à la disposition des associations qui souhaiteraient informer les villageois sur divers aspects de leurs activités : date, lieu et conditions de leurs manifestations (tarifs, coordonnées des personnes auxquelles s'adresser pour une réservation ou pour une inscription, etc...), recherche de compétences bénévoles pour un projet précis, retour sur des événements passés, et toute autre information qu'elles souhaitent communiquer. Le contenu de cette rubrique est sous l'entière responsabilité des associations concernées. Etant donnée la périodicité prévue pour la parution du G.I.M. (tous les 2 mois environ), nous attirons l'attention des associations afin qu'elles transmettent des textes qui soient encore d'actualité à la parution du G'IM. Les informations à insérer devront être déposées à la mairie qui transmettra à la commission information, ou envoyées par courriel à mairie.geudertheim@wanadoo.fr.

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 15 juin 2008 pour parution début juillet 2008.

■ Comité des fêtes

Le 15 avril dernier lors de l'Assemblée Générale du comité de fêtes de Geudertheim, j'ai succédé à Jean Hamm, premier président depuis 1997.

Se lancer dans ce genre d'aventure alors qu'il n'y avait rien auparavant n'était certainement pas chose facile. Le travail et le temps que Jean Hamm a consacrés à cette association ont largement contribué à ce qu'il fût nommé « Président d'honneur du comité de fêtes de Geudertheim ». Je lui tire mon chapeau et lui souhaite une bonne retraite bien méritée.

L'équipe du bureau et moi-même voulons être et rester à votre écoute tout au long de l'année. Il sera important de nous faire remonter vos souhaits et vos besoins afin de prendre des décisions justes.

Le monde bouge, nul doute que les prochains temps seront des périodes de changement et d'évolution, tant dans les structures que dans les pratiques. C'est pour cela que nous devons évoluer dans un contexte dynamique où toute idée et proposition pourront être prises en compte afin d'avancer dans de bonnes conditions. Nous devons être mobilisés pour conserver en permanence notre rôle d'acteurs constructifs, positifs et ouverts. C'est là notre ambition et notre force.

Toute personne ou association non membre désirant rejoindre le comité de fêtes sera la bienvenue.

Yves Ohlmann

Adjoint au maire

Président du comité de fêtes de Geudertheim

Enquête publique

Une enquête publique a été ordonnée par le Maire de Geudertheim : de quoi s'agit-il ?



Par arrêté du 01 avril 2008, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les 2 projets de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagés par la précédente municipalité.

Le premier projet de révision simplifiée porte sur le reclassement d'une zone agricole de 93 ares située à l'ouest de la commune au lieu dit « Lichtstoeckelweg » pour la rendre constructible. Cette zone était constructible dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) ayant précédé le PLU.

Le deuxième projet de révision simplifiée porte sur un site d'un hectare comprenant la maison forestière en vue de la réalisation du projet de centre de formation porté par la fédération départementale de la chasse.

Ces deux projets ont fait l'objet d'une réunion d'information publique le 6 février dernier.

L'étape suivante dans la procédure engagée est l'enquête publique.

Qu'est ce qu'une enquête publique ?

L'enquête publique est une étape privilégiée de la concertation dans la démarche de révision du PLU engagée. Ses objectifs sont : d'informer le public, de recueillir ses appréciations, suggestions et contrepropositions sur un registre spécifiquement mis à sa disposition, de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires à son information avant la prise de décision. Elle est conduite par un commissaire enquêteur.

Déroulement d'une enquête publique

L'enquête ne peut avoir une durée inférieure à un mois ni excéder 2 mois. Elle est engagée par le Préfet, conduite par un commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif et organisée dans la (ou les) mairie(s) concernée(s) par le projet. A cet effet le commissaire enquêteur tient des permanences pour recueillir les observations du public. Il peut également : faire compléter le dossier,

procéder à toutes les consultations qu'il juge utiles et visiter les lieux du projet, décider de l'organisation d'une réunion publique, décider de prolonger le délai d'enquête de 15 jours.

Les dossiers soumis à l'enquête sont déposés en mairie. Le commissaire enquêteur rédige dans le mois qui suit la clôture de l'enquête un rapport, après avoir examiné toutes les observations consignées dans le registre d'enquête. En conclusion, il formule un avis, favorable ou défavorable. Cet avis ne lie pas la collectivité mais il est généralement suivi en étant intégré dans la version finale du projet.

Le rôle du public et des associations locales

L'enquête publique est ouverte à tous, sans restriction d'âge ou de nationalité. Elle donne la possibilité à chacun de s'informer du projet et d'exprimer son avis, ses interrogations et ses suggestions soit par écrit sur le registre ou directement au commissaire enquêteur lors d'une permanence ou par courrier à son intention. Le registre d'enquête est destiné à recueillir les remarques des personnes qui peuvent fournir des documents complémentaires (argumentaire, propositions, pétitions,...) qui seront inclus dans le registre. Les enjeux généraux de toute enquête sont l'information et la participation des citoyens à la décision, la possibilité de faire évoluer un projet, que l'on soit d'accord ou non.

Le déroulement de l'enquête à Geudertheim

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif pour conduire l'enquête publique de Geudertheim est Roger OSTWALD demeurant 12 rte d'Obersteinbach -WINECKERTHAL- 671 10 DAMBACH.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 5 mai au 6 juin 2008 aux jours et heures suivants :
lundi 5 mai 2008 de 15 h à 17 h,
mercredi 14 mai 2008 de 16 h à 19 h,
jeudi 22 mai 2008 de 15 h à 17 h,
samedi 31 mai 2008 de 9 h à 12 h,
vendredi 6 juin 2008 de 15 h à 17 h.

Le calendrier

■ Jeudi 1^{er} mai

Vente paroissiale de l'Ascension : Paroisse protestante.

■ Vendredi 9 mai

Tournoi de pétanque

■ Dimanche 11 mai

Tournoi de football : Section des jeunes du Football Club

■ Samedi 17 mai

- Marche populaire : S'Mehlrad
- Concert des professeurs (église catholique) : Ecole de musique municipale

■ Samedi 24 mai

- Ramassage de papier : PEEP
- Dîner dansant « asperges » (salle polyvalente) : Football Club

■ Vendredi 30 mai

Séance du Conseil Municipal

■ Samedi 31 mai

Fête de l'école maternelle



■ Dimanche 1^{er} juin

Grand concours annuel de pêche avec repas de midi : Association de pêche

■ Dimanche 8 juin

Concours de pêche amateurs : Association de pêche

■ Samedi 21 juin

Fête de la musique : Chorale des Troubadours

■ Dimanche 22 juin

Kermesse scolaire : Ecole maternelle

■ Vendredi 27 juin

- Séance du Conseil Municipal



Festival Basse Zorn' Live 2008

à l'Hippodrome de Strasbourg Hoerd

Vendredi 16 mai : Manu Dibango - Yannick Noah

Samedi 17 mai : Kansas of Elsass - Magic System - Amel Bent

Etat civil

JANVIER 2008

■ JUBILAIRES

• 2/01
Antonio NAVARRO,
2 rue des Violettes, **91 ans**

• 5/01
Charles BEYER,
21 rue Hornwerck, **82 ans**

• 8/01
Caroline MARTINI, née BURIG,
11 rue de la Montée, **81 ans**

René KOESTER,
24 rue de l'Arche, **80 ans**

• 23/01
Albert KRIPPLEBEN,
29 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 30/01
Gertrude ROESCH, née HOELTZEL,
5 rue Leclerc, **92 ans**

• 31/01
Erna FRIEDRICH, née WENDLING,
87 rue du Gal de Gaulle, **94 ans**

■ NAISSANCE

• 8/01
Chloé RIVES née à Haguenau,
fille de Constant RIVES
et de Cindy GONCALVES,
8 rue du Chevreuil

■ DÉCÈS

• 31/01 à Strasbourg
Jean-Paul SCHMITT
5 rue de l'Arche à Geudertheim



FÉVRIER 2008

■ JUBILAIRES

• 1/02
Caroline MUHL née ROSER,
32 rue Hornwerck, **88 ans**

• 5/02
Philippe SCHMITT,
93 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 14/02
Marie KRIPPLEBEN née UMECKER,
29 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 22/02
Charles GANGLOFF,
10 rte de Bietlenheim, **88 ans**
Caroline SCHNEIDER née GROSS,
27 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

■ NAISSANCES

• 5/02
Yanis Guillaume Raphaël KLEIN
né à Haguenau,
fils de Guillaume KLEIN et de Manuela
PISONI, 1 rue des Vignes

• 11/02
Tom Jean-Louis FOURNAISE
né à Haguenau,
fils de Gaëlle FOURNAISE,
23 rue Sainte Maison

• 26/02
Erine EYERMANN
née à SCHILTIGHEIM
fille de Sébastien EYERMANN
et de Sylvia WENDLING,
8b rue Sainte Maison



MARS 2008

■ JUBILAIRES

• 1/03
Jean-Georges KNIPPER,
17 rue du Moulin, **84 ans**

• 3/03
Caroline ROSER née ZUMSTEIN,
17 rte de Bietlenheim, **84 ans**

• 10/03
Frieda ENG née BRANDNER,
4 rue de l'Arche, **95 ans**

• 12/03
Marie BECKER née HAMM,
21 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

• 19/03
Catherine GANGLOFF née ROTH,
8 rte de Bietlenheim, **82 ans**

• 20/03
Marie MEISSNER née HAMM,
32 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 21/03
Charles WEILL,
45 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 25/03
Sophie MUHL née DOBERER,
6 rue de la Rivière, **95 ans**
Anna FURST née NOE,
2 rue de la Rivière, **86 ans**

• 26/03
Marie SUSS née GANGLOFF,
17 rue Hornwerck, **83 ans**

■ MARIAGE

• 29/03
Sylvain Moana POUVREUX et Christelle
Caroline ERHARDT, domiciliés à
Geudertheim - 92b rue du Gal de Gaulle

■ NAISSANCE

• 11/03
William Cyril VUILLAUME
né à Strasbourg,
fils de Stéphane VUILLAUME et de
Vanessa BROCHET, 8a rue du Chevreuil

Merci de nous transmettre les dates de vos prochaines manifestations pour publication dans le prochain GIM avant le 15 juin 2008